

## Formation Transports et Logistique

### LE TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES par mode routier et maritime

**Lundi 30 janvier 2012**

Union des Industries Chimiques  
14 Rue de la République - 92800 PUTEAUX

Le personnel opérant pour le transport de marchandises dangereuses, (chez l'expéditeur, le transporteur comme le destinataire) doit connaître ses responsabilités et respecter les exigences réglementaires applicables aux opérations concernées.

Cette formation présente la réglementation selon les modes de transport routier et maritime, la classification des marchandises, la préparation d'une expédition, le conditionnement, l'étiquetage et le placardage, les documents de transport, la gestion d'un dossier transport.

Elle intègre également les évolutions de la réglementation.

#### **OBJECTIF DE CETTE FORMATION :**

Respecter la réglementation relative au transport de matières dangereuses.

#### **PARTICIPANTS :**

Responsables et personnels des entreprises procédant au conditionnement, à l'expédition, à la réception, au chargement/déchargement pour le transport de marchandises dangereuses

*Cette formation ne s'adresse pas aux Conseillers à la Sécurité mais bien aux opérateurs.*

**Cette formation est éligible au plan de formation de l'entreprise.**

# Le transport des marchandises dangereuses par modes routier et maritime

Intervenant : M. Pascal CAURO  
Conseiller et formateur en Transport et Commerce International  
Ancien manager Transport & Logistique

## I. LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR SUIVANT LES MODES DE TRANSPORT

- ✓ nationales,
- ✓ internationales,
- ✓ références documentaires

## II. LA CLASSIFICATION DES MARCHANDISES DANGEREUSES

- ✓ identification,
- ✓ différentes classes de marchandises dangereuses,
- ✓ propriétés,
- ✓ risques,
- ✓ étiquettes

## III. LA PRÉPARATION D'UNE EXPÉDITION

- ✓ contraintes d'emballage,
- ✓ quantités limitées,
- ✓ quantités exceptées,
- ✓ chargement en commun,
- ✓ manutention et arrimage des marchandises,
- ✓ vérifications à effectuer avant l'expédition,
- ✓ équipements des véhicules

## IV. LES DOCUMENTS DE TRANSPORT ET LEUR ÉMISSION

- ✓ documentation à établir,
- ✓ transport multimodal

## V. LA GESTION D'UN DOSSIER TRANSPORT

- ✓ chronologie des opérations,
- ✓ signalisation des véhicules,
- ✓ contraintes de circulation,
- ✓ obligations des intervenants

## Modalités pratiques

**Date :** Lundi 30 janvier 2012 de 9h00 à 17h00

**Horaire :** 9h00 : Accueil des stagiaires  
9h15 : Début du stage  
12h30 : Déjeuner  
13h30 : Reprise du stage  
17h00 : Fin du stage

**Lieu :** Locaux de l'Union des Industries Chimiques, salle 722  
14 rue de la République - 92800 PUTEAUX  
Accès : → métro ligne 1 "Esplanade de la Défense"  
→ RER A - La Défense  
→ bus : 144, 158

**Contact :**

**Marie Christine BARONNAT :** [mcbaronnat@uic.fr](mailto:mcbaronnat@uic.fr)  
**Tél : 01 46 53 11 37 - Fax : 01.46.53.11.05**

**Conditions :**

Voir bulletin réponse ci-joint.

Dès la réception du bulletin d'inscription, vous recevrez une convocation et un plan d'accès à l'UIC.

Une fiche d'évaluation de la formation, à remplir, sera remise à chaque participant.

**Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation des acquis.**